

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée spéciale des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 21 décembre 2011 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1: Francine L. Girard
Siège numéro 2:
Siège numéro 3: Germain Ducharme
Siège numéro 4:
Siège numéro 5: Bernard Laroche
Siège numéro 6: Lisette Fréchette

Formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

Sauf mention expresse à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

BUDGET 2012

Explications, discussions sommaires portant exclusivement sur le budget préparé et déposé à la présente assemblée.

Aucune personne n'étant présente dans la salle pour fins de questionnement à l'égard du budget, il est alors procédé à son adoption.

- **2908 – 2011 – Budget 2012 – Adoption**

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que le budget pour l'exercice financier 2012 soit adopté tel que sommairement résumé ci-dessous :

REVENUS	
Revenus de taxes foncières	2 094 467,00
Autres revenus de taxes	1 266 027,00
Revenus de source locale	796 327,00
En lieux de taxes	31 983,00
Transferts inconditionnels	371 600,00
Transferts/subventions conditionnels	385 563,00
Appropriation de surplus	0,00
TOTAL	4 945 967,00
DÉPENSES	

Administration générale	624 544,00
Sécurité publique	518 310,00
Transport routier	1 704 006,00
Hygiène du milieu	948 522,00
Aménagement et urbanisme	249 890,00
Loisirs & culture	402 727,00
Remboursement de la dette	293 840,00
SOUS TOTAL	4 741 839,00
Immobilisations	
Administration	7 563,00
Sécurité publique	43 340,00
Transports	82 700,00
Hygiène du milieu	24 200,00
Urbanisme & Développement	13 500,00
Loisirs	27 226,00
Réserves	5 599,00
SOUS TOTAL	204 128,00
TOTAL	4 945 967,00

	Programme. Triennal d'immobilisations		
	2012	2013	2014
Administration	7 563,00	7 563,00	7 563,00
Sécurité publique	43 340,00	43 340,00	43 340,00
Transports	82 700,00	82 700,00	82 700,00
Hygiène du milieu	24 200,00	24 200,00	24 200,00
Urbanisme & Développement	13 500,00	13 500,00	13 500,00
Loisirs	27 226,00	27 226,00	27 226,00
Réserves	5 599,00	5 599,00	5 599,00
	204 128,00	204 128,00	204 128,00

Soit et est adopté commandant un taux de la taxe foncière de **\$0.9839** du \$100.00 d'évaluation.

ADOPTÉ

- Budget 2012 – Avis de motion – Règlement d'imposition

AVIS DE MOTION est donné par la Conseillère Francine L. Girard à l'effet qu'à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, elle proposera ou fera proposer pour adoption un projet de règlement décrétant les différents taux d'impositions applicables nécessaires pour obtenir les revenus requis en prévision de pouvoir honorer les dépenses prévues pour l'année 2012.

À cet effet un projet de règlement est remis à la place de chacun des membres du Conseil de manière à en exempter la lecture intégrale lors de son adoption, tel que permis par la Loi sur les Cités et Villes du Québec, à l'assemblée régulière du 5 janvier 2012

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**